

L'équipe

Julia Bouvier
Infirmière

Christine Delorme
Infirmière

Christophe Jacoud
Educateur spécialisé

Nicolas Tillet
Médecin psychiatre

Paul Beraud
Psychologue

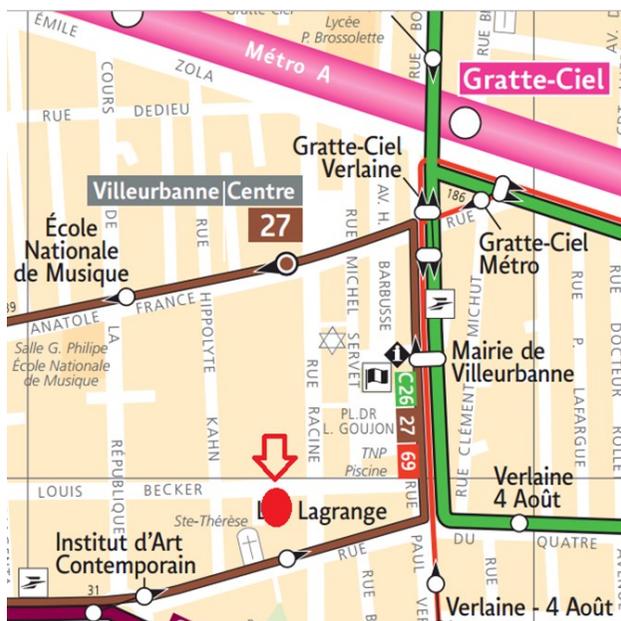
Corinne Vernier et Aurélie Martin
Secrétaires Médicales

Plan d'Accès

Métro A Arrêt : Gratte-Ciel

Bus C3 Arrêt : Institut d'Art Contemporain

Bus C26, 27, 69 Arrêt : Mairie de Villeurbanne



Pôle Jeunes Adultes

136, rue Louis Becker
69100 VILLEURBANNE

Secrétariat au RDC à droite

04 72 65 75 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Pôle **J**eunes **A**dultes
16-25 ans



136, rue Louis Becker
69100 VILLEURBANNE

Tel : 04 72 65 75 00



Camille Frossard L'île Riou, 2012, aquarelle sur papier japonais

Le Pôle Jeunes Adultes est un dispositif à destination :

- Des jeunes de 16 à 25 ans en état de souffrance psychique
- De leur famille et des professionnels qui les accompagnent

Le principal objectif de ce dispositif est d'amener progressivement les jeunes vers le soin.

Accueil téléphonique

Les soignants de l'équipe organisent un premier contact téléphonique pour entendre et évaluer votre demande, cela permet d'affiner l'indication, et programmer un premier entretien ou proposer une réorientation.

Entretiens d'accueil

Il s'agit d'une rencontre avec un binôme soignant. Parents, tiers ou professionnels peuvent être présents. Ces entretiens d'accueil ont un but d'évaluation et d'élaboration de la demande, ce qui nécessite le plus souvent de les renouveler plusieurs fois, avant de définir un projet de soin personnalisé.

Soin en Groupe

Deux types de groupes sont actuellement en place au PJA :

- **La Permanence d'Accueil Groupale**
Dispositif de groupe de parole ouvert qui a lieu tous les jeudis. La parole est organisée autour d'un thème amené par les jeunes présents. La participation est libre.
- **Les Groupes à Médiation**
Expérimenter une autre manière d'être en groupe et de réfléchir à ce qui se passe pour soi (émotions, inquiétudes, obstacles, enthousiasme, lien avec les autres...)

Soin individuel

Au cours de la prise en charge, il est possible d'envisager un suivi individuel avec un psychologue en vue d'un travail psychothérapeutique ou de soutien.

Consultation médicale

Dans le cadre de la prise en charge, au moins un entretien avec un médecin psychiatre du PJA sera prévu. Un suivi régulier pourra être proposé, ainsi qu'une prescription médicamenteuse si nécessaire.

Travail avec les proches et les professionnels

- **Accueil des tiers**
Entretiens familiaux ponctuels sur le PJA ou orientation sur le dispositif d'accueil des proches de l'association
- **Travail avec les partenaires**
Participation à des forums de prévention, travail de réseau avec les partenaires en amont et en aval

Travail d'orientation

- **Autres dispositifs de l'association**
Selon les besoins, nous pouvons orienter en interne vers des dispositifs de prise en charge de la crise psychique, tels que ALP, HAD, MAP.
- **Orientation externe**
Cliniques psychiatriques, Services d'Urgence, CMP, Professionnels en libéral etc